

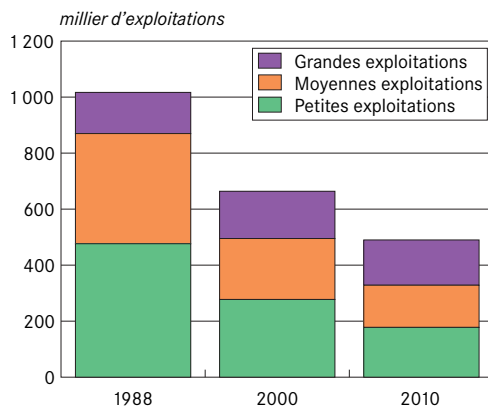
## Exploitations

La France compte 515 000 exploitations agricoles dont 490 000 en métropole, leur nombre a baissé de plus de la moitié durant les deux dernières décennies. Cela touche les petites et moyennes exploitations, alors que le nombre des grandes reste supérieur à celui de 1988. En France métropolitaine, malgré une forte baisse, les petites exploitations, au nombre de 178 000, restent les plus nombreuses mais leur part n'est plus que de 36% contre 47% en 1988. Un tiers des exploitations, soit 162 000, sont des grandes, elles représentaient seulement 14% des exploitations en 1988, elles devançant maintenant les moyennes exploitations (151 000).

Le nombre d'exploitations de France métropolitaine diminue de façon plus ou moins accentuée dans tous les secteurs d'activité agricole. Le secteur laitier et celui de la polyculture et du polyélevage subissent les plus fortes baisses depuis 1988. Les exploitations spécialisées en grandes cultures résistent mieux, au nombre de 119 000, soit près d'une exploitation sur quatre, elles restent les plus nombreuses.

La disparition d'exploitations permet l'agrandissement de celles qui se maintiennent. Ainsi, en moyenne, la production brute standard (PBS) des moyennes et grandes exploitations métropolitaines progresse dans tous les secteurs agricoles. La PBS valorise une production potentielle des superficies cultivées et des cheptels.

## Nombre d'exploitations selon la dimension économique



Champ : France métropolitaine.

	1988	2000	2010
	<i>millier d'exploitations<sup>(1)</sup></i>		
<b>Petites exploitations</b>	<b>477</b>	<b>278</b>	<b>178</b>
<b>Moyennes et grandes exploitations</b>	<b>540</b>	<b>386</b>	<b>312</b>
<i>moyennes</i>	<i>393</i>	<i>218</i>	<i>151</i>
<i>grandes</i>	<i>147</i>	<i>169</i>	<i>162</i>
<b>France métropolitaine</b>	<b>1 017</b>	<b>664</b>	<b>490</b>
<b>France (y c. Dom)</b>	<b>1 067</b>	<b>699</b>	<b>515</b>

(1) À partir du Recensement agricole 2010, une exploitation agricole correspond à un seul Siret.

Source : Agreste - Recensements agricoles 1988, 2000 et 2010.

## Orientation technico-économique des exploitations

### Effectif d'exploitations

	Ensemble des exploitations			Moyennes et grandes 2010
	1988	2000	2010	
	<i>millier d'exploitations</i>			
Grandes cultures	175	126	119	71
Viticulture	132	98	70	47
Polyculture, polyélevage	199	100	61	39
Bovins viande	99	80	60	33
Ovins, autres herbivores	93	82	56	20
Bovins lait	175	76	50	48
Porcins, volailles	54	40	30	25
Fruits	33	24	19	8
Horticulture, maraîchage	34	19	15	11
Bovins mixtes	25	18	11	9
<b>France métropolitaine</b>	<b>1 017</b>	<b>664</b>	<b>490</b>	<b>312</b>

### Production brute standard

	Moyennes et grandes exploitations		
	1988	2000	2010
	<i>moyenne par exploitation, en millier d'euros</i>		
Grandes cultures	89	118	130
Viticulture	129	167	195
Polyculture, polyélevage	83	127	157
Bovins viande	52	63	71
Ovins, autres herbivores	56	74	86
Bovins lait	73	101	135
Porcins, volailles	202	287	354
Fruits	119	156	162
Horticulture, maraîchage	154	245	284
Bovins mixtes	69	107	152
<b>France métropolitaine</b>	<b>95</b>	<b>134</b>	<b>160</b>

Champ : France métropolitaine.

Source : Agreste - Recensements agricoles 1988, 2000 et 2010.

Télécharger les données au format tableur

## Exploitations

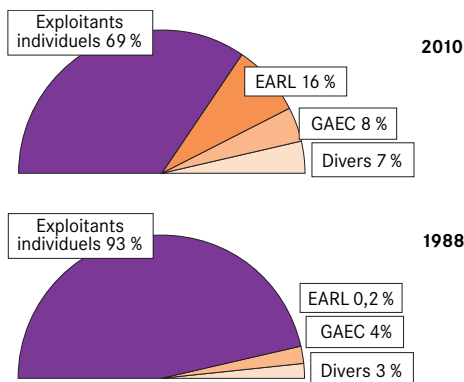
En France métropolitaine, en 2010, le nombre d'exploitations individuelles (340 000), en forte baisse depuis 1988, reste cependant important. Il représente plus des deux tiers des exploitations. Il est majoritaire dans les différentes orientations agricoles en dehors du secteur laitier. La moitié des exploitations individuelles sont des petites exploitations.

Le nombre des exploitations sous forme sociétaire (147 000) progresse. Leur part parmi les exploitations métropolitaines est de 30% contre 6% en 1988. Les trois quarts d'entre elles sont des grandes exploitations. La progression des formes sociétaires est due à la forte augmentation du nombre d'exploitations agricoles à responsabilité limitée (EARL).

Les 78 600 EARL constituent plus de la moitié des formes sociétaires. Le statut des EARL est attractif, il permet de protéger les biens personnels. 54% des chefs d'exploitation d'EARL travaillent sans coexploitant.

Les groupements agricoles d'exploitation en commun (GAEC), après avoir progressé, diminuent et leur effectif (37 200) rejoint le niveau de 1988. Ils concernent cependant un quart des formes sociétaires. Ils se situent principalement dans le secteur laitier. Viennent ensuite les 23 700 sociétés civiles (16%), principalement les SCEA, dont le nombre est en progression. La part des SA, SARL reste faible. Les groupements de fait, qui n'ont pas de fondement juridique, déclinent.

## Statut des exploitations



Champ : France métropolitaine.

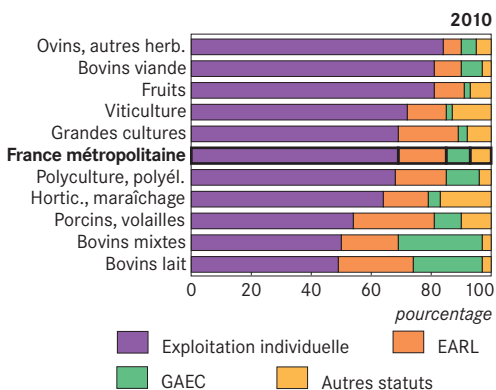
	1988	2000	2010
	<i>millier d'exploitations<sup>(1)</sup></i>		
<b>Exploitants individuels</b>	<b>946,1</b>	<b>537,6</b>	<b>339,9</b>
<b>Ensemble formes sociétaires et diverses</b>	<b>65,5</b>	<b>123,6</b>	<b>146,6</b>
EARL	1,6	55,9	78,6
GAEC	37,7	41,5	37,2
dont GAEC laitier	...	...	0,4
Société civile (SCEA, ...)	9,9	17,3	23,7
dont SCL	...	...	0,5
SA, SARL	2,1	5,0	6,1
Groupement de fait	14,2	3,9	1,0
<b>Autres statuts<sup>(2)</sup></b>	<b>5,2</b>	<b>2,6</b>	<b>3,5</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>1 016,8</b>	<b>663,8</b>	<b>490,0</b>
<b>France (y c. Dom)</b>	<b>1 067,1</b>	<b>698,5</b>	<b>514,7</b>

(1) À partir du Recensement agricole 2010, une exploitation agricole correspond à un seul Siret.

(2) Autre personne physique ou morale.

Source : Agreste - Recensements agricoles 1988, 2000 et 2010.

## Statut et orientation



Champ : France métropolitaine.  
Source : Agreste - Recensement agricole 2010.

## Statut et dimension économique

	2010		
	Petites exploit.	Moyennes exploit.	Grandes exploit.
	<i>millier d'exploitations</i>		
<b>Exploitants individuels</b>	<b>169,6</b>	<b>118,1</b>	<b>52,2</b>
<b>Ensemble formes sociétaires et diverses</b>	<b>5,9</b>	<b>31,8</b>	<b>109,0</b>
EARL	2,0	18,2	58,4
GAEC	0,2	5,4	31,6
Société civile (SCEA, ...)	2,3	6,2	15,2
SA, SARL	1,0	1,6	3,5
Groupement de fait	0,4	0,4	0,3
<b>Autres statuts<sup>(1)</sup></b>	<b>2,2</b>	<b>0,7</b>	<b>0,5</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>177,8</b>	<b>150,5</b>	<b>161,7</b>

(1) Autre personne physique ou morale.

Champ : France métropolitaine.

Source : Agreste - Recensement agricole 2010.

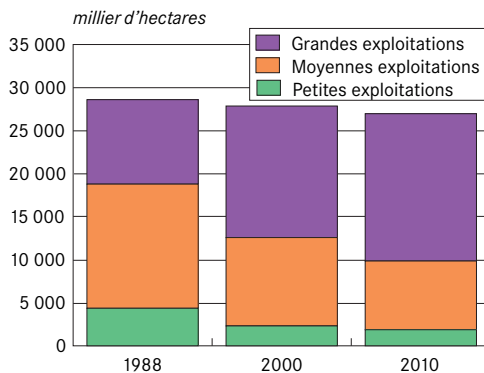
## Exploitations

En 2010, 98 % des exploitations agricoles utilisent une surface agricole. Cette SAU des exploitations, qui totalise 27 millions d'hectares, a perdu près de 1,7 million d'hectares en deux décennies. En France métropolitaine, un tiers des exploitations, les grandes au sens de la dimension économique, utilise près de deux tiers de la surface agricole, soit 17 millions d'hectares. À l'inverse des petites et moyennes exploitations, l'ensemble de la SAU des grandes exploitations a fortement augmenté. Leur surface moyenne a gagné 40 hectares en vingt ans et dépasse actuellement 100 hectares. Celle des moyennes exploitations est inférieure de moitié. Les petites exploitations n'utilisent que 7 % de la SAU et leur surface moyenne est de 11 hectares.

La SAU moyenne progresse quelle que soit la dimension des exploitations. La majorité des exploitants agricoles qui partent à la retraite n'ont pas de successeur. Leurs terres sont reprises par des agriculteurs déjà en place qui agrandissent ainsi leur propre exploitation. Cette situation devrait durer encore plusieurs années : en 2010, environ trois quart des agriculteurs de 50 ans et plus ne connaissent pas le successeur qui garantira le maintien de l'exploitation.

La SAU moyenne des formes sociétaires dépasse, selon les secteurs agricoles, jusqu'à plus de trois fois celle des exploitations individuelles. Elle est importante dans le secteur de l'élevage et des grandes cultures.

## Surface agricole utilisée des exploitations selon la dimension économique

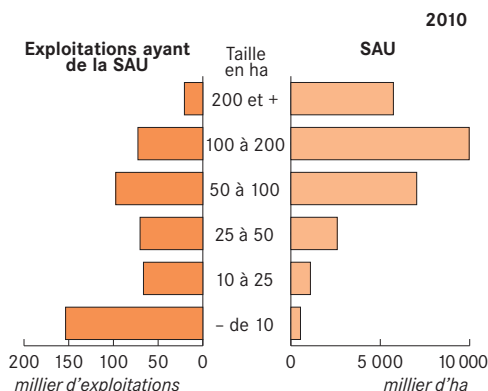


Champ : France métropolitaine.

	1988	2000	2010
<b>SAU totale</b>	<i>millier d'hectares</i>		
Petites exploitations	4 358	2 307	1 865
Moyennes exploitations	14 424	10 265	7 983
Grandes exploitations	9 814	15 284	17 115
<b>France métropolitaine</b>	<b>28 596</b>	<b>27 856</b>	<b>26 963</b>
<b>France (y c. Dom)</b>	<b>28 750</b>	<b>27 997</b>	<b>27 088</b>
<b>SAU moyenne</b>	<i>hectares par exploitation</i>		
Petites exploitations	9	8	11
Moyennes exploitations	37	48	54
Grandes exploitations	68	92	108
<b>France métropolitaine</b>	<b>28</b>	<b>43</b>	<b>56</b>
<b>France (y c. Dom)</b>	<b>27</b>	<b>41</b>	<b>54</b>

Source : Agreste - Recensements agricoles 1988, 2000 et 2010.

## Taille de SAU



Champ : France métropolitaine.

Source : Agreste - Recensement agricole 2010.

## Surface agricole utilisée moyenne par Otex et statut

	2010		
	Ensemble	Exploit. indiv.	Formes sociétaires
	<i>hectares par exploitation ayant de la SAU</i>		
Bovins mixtes	101	60	140
Bovins lait	80	54	104
Grandes cultures	77	47	148
Polyculture, polyélevage	74	40	141
Bovins viande	65	49	138
<b>France métropolitaine</b>	<b>56</b>	<b>35</b>	<b>107</b>
Porcins, volailles	49	28	75
Ovins, autres herbivores	33	25	91
Viticulture	16	9	33
Fruits	15	8	42
Horticulture, maraîchage	9	6	18

Champ : France métropolitaine.

Source : Agreste - Recensement agricole 2010.

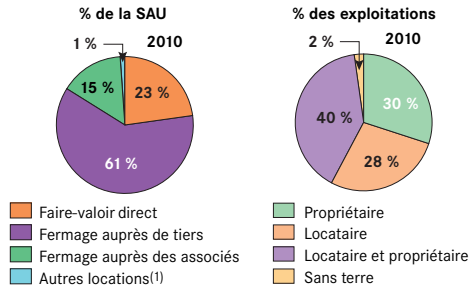
## Exploitations

En 2010, 28 % des exploitants agricoles exploitent la totalité de leurs terres en location, 40 % prennent en location des terres en complément de leurs terres en propre. Le fermage (location des terres) est ainsi le mode de faire-valoir le plus répandu, il représente plus des trois quarts de la surface agricole utilisée (SAU). Cependant, ces répartitions diffèrent selon la dimension économique. En France métropolitaine, dans les petites exploitations, le fermage est minoritaire, sa part augmente avec la dimension économique des exploitations pour atteindre 85 % chez les grandes.

Les terres prises en location auprès de tiers constituent près de 80 % des fermages, les 20 % restant correspondent aux terres prises en location par les exploitations de forme sociétaire auprès de leurs associés.

Les surfaces en fermage auprès de tiers sont majoritaires dans de nombreux secteurs d'activité agricole, en particulier ceux des grandes cultures et de l'élevage bovins où les surfaces sont généralement plus grandes. Elles sont importantes dans de nombreux départements situés dans la moitié nord de la France. Elles représentent 70 % de la SAU chez les jeunes exploitants agricoles pour lesquels l'acquisition de terres est un investissement trop lourd. Elles diminuent avec l'âge et leur part n'est plus que de 40 % chez les exploitants de 60 ans et plus dont près des trois quarts sont à la tête de petites exploitations.

### Mode de faire-valoir



### • SAU

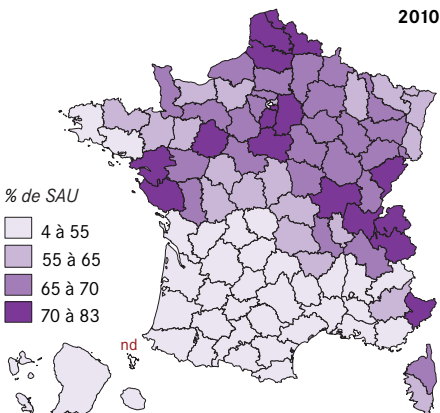
2010	Faire-valoir direct	Fermage		
		Terres prises en location		Autres locations(1)
		Auprès de tiers	Auprès des associés	
<i>millier d'hectares</i>				
Petites exploitations	1 087	712	34	32
Moyennes exploitations	2 675	4 671	556	81
Grandes exploitations	2 523	11 040	3 442	110
<b>France métropolitaine</b>	<b>6 285</b>	<b>16 423</b>	<b>4 032</b>	<b>223</b>
<b>France (y c. Dom)</b>	<b>6 360</b>	<b>16 462</b>	<b>4 035</b>	<b>231</b>

### • Exploitant locataire ou/et propriétaire de ses terres agricoles

2010	Locataire	Propriétaire	Locataire et propriétaire	Sans terre
Petites exploitations	25	106	44	4
Moyennes exploitations	36	26	88	2
Grandes exploitations	78	10	70	4
<b>France métropolitaine</b>	<b>139</b>	<b>141</b>	<b>201</b>	<b>9</b>
<b>France (y c. Dom)</b>	<b>145</b>	<b>157</b>	<b>204</b>	<b>10</b>

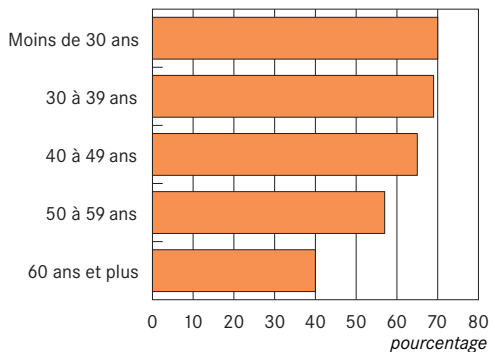
(1) Métayage, locations provisoires, ...  
Source : Agreste - Recensement agricole 2010.

### Part de la SAU en fermage auprès de tiers



Source : Agreste - Recensement agricole 2010.

### âge du chef d'exploitation



Champ : France métropolitaine.

## Exploitations

La production brute standard (PBS) permet de mesurer le potentiel de production des exploitations agricoles et de les classer selon leur dimension économique. Les petites exploitations ont une dimension inférieure à 25 000 euros de PBS ; au-delà de ce seuil, les exploitations sont qualifiées de moyennes et grandes. Depuis vingt ans, la part des exploitations moyennes et grandes dans le total a progressé régulièrement, passant de 53 % du total en 1988 à 64 % en 2010. Elles représentent désormais plus de 97 % du potentiel de production de l'agriculture.

Parallèlement à cette concentration, les exploitations appartiennent de plus en plus à des orientations spécialisées. La part des exploitations de polyculture ou polyélevage est passée de 16,9 % en 1988 à 12,6 % en 2010. Et au sein même de ces exploitations spécialisées, la concentration des productions se poursuit, à l'exception toutefois notable du maraîchage et des vaches laitières. Tout en restant le cheptel le moins concentré, la part des vaches allaitantes détenues par les exploitations spécialisées en bovins viande progresse (44 % en 1988 contre 56 % en 2010).

Les petites exploitations ne représentent que 3 % du potentiel de production mais ont un rôle territorial important. La part des personnes actives sur les petites exploitations dépasse 30 % dans la moitié des départements, situés surtout en zone de montagne ou défavorisée.

### Poids des petites exploitations

moyenne

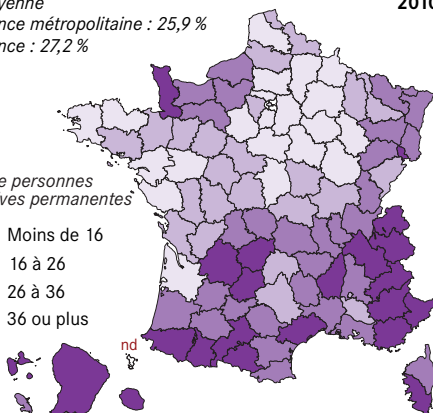
France métropolitaine : 25,9 %

France : 27,2 %

2010

% de personnes actives permanentes

- Moins de 16
- 16 à 26
- 26 à 36
- 36 ou plus



Source : Agreste - Recensement agricole 2010.

### Importance des moyennes et grandes exploitations(1)

	1988	2000	2010
	%		
Nombre d'exploitations	53,1	58,2	63,7
Production brute standard	92,8	96,1	97,2
Superficie agricole utilisée (SAU)	84,8	91,7	93,1
Main-d'œuvre totale en UTA(2)	77,6	84,9	86,7
Surfaces en céréales	90,3	94,9	96,2
Surfaces en vignes	89,4	94,2	96,1
Surfaces en légumes en maraîchage	94,0	95,2	97,1
Surfaces en vergers	88,3	89,7	89,6
Nombre de vaches laitières	95,7	99,0	99,5
Nombre de vaches allaitantes	77,5	88,9	92,3
Nombre de brebis mères	77,0	84,1	87,2
Nombre de porcs	98,7	99,7	99,8
Nombre de volailles	97,3	98,9	99,6

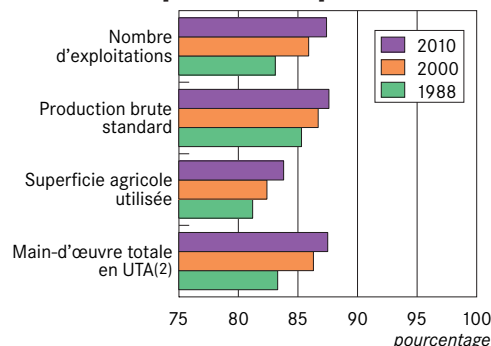
(1) Spécialisées ou non spécialisées.

(2) Voir glossaire : « UTA ».

Champ : France métropolitaine.

Source : Agreste - Recensements agricoles.

### Part des exploitations spécialisées(1)



(1) Exploitations appartenant à une OTEX spécialisée, hors polyculture ou polyélevage.

(2) Voir glossaire : « UTA ».

Champ : moyennes et grandes exploitations en France métropolitaine.

Source : Agreste - Recensements agricoles.

### Part des surfaces ou des effectifs détenus par les exploitations spécialisées

Surface ou effectif	OTEX	1988	2000	2010
		%		
Céréales (surface)	Cop(1)	38,2	39,2	43,8
Oléagineux (surface)	Cop(1)	54,5	57,4	61,7
Protéagineux (surface)	Cop(1)	46,8	45,3	52,3
Légumes (surface)	Maraîchage	67,7	68,2	63,2
Vignes (surface)	Viticulture	83,3	89,8	92,3
Vergers(2) (surface)	Arboriculture fruitière	78,0	81,1	81,8
Vaches laitières (nbre)	Bovins lait	74,8	65,1	67,0
Vache allaitantes (nbre)	Bovins viande	43,7	51,4	55,7
Brebis mères (nbre)	Ovins et caprins	61,0	70,1	72,5
Chèvres (nbre)	Ovins et caprins	47,3	65,4	75,8
Porcs (nbre)	Porcins	58,1	70,0	75,7
Volailles (nbre)	Volailles	79,8	79,5	81,2

(1) Voir glossaire : « Cop ».

(2) 6 espèces :abricotiers, cerisiers, pêchers, pruniers, poiriers, pommiers.

Champ : moyennes et grandes exploitations en France métropolitaine.

Source : Agreste - Recensements agricoles.

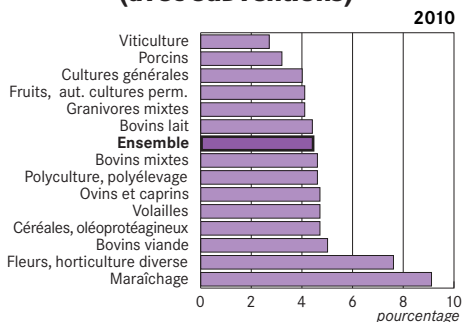
## Consommation d'énergie dans les exploitations

En 2010, les dépenses d'énergie des exploitations agricoles s'élèvent à 8 800 euros en moyenne, en hausse de 9,4% par rapport à 2009. La hausse des dépenses concerne toutes les formes d'énergie. Rapporté au chiffre d'affaires (y compris subventions d'exploitation), le poids des charges en énergie s'élève en moyenne à 4,4 %, ce poids est de grandeur semblable dans la plupart des orientations. Il est sensiblement plus élevé pour les exploitations spécialisées en horticulture et en maraîchage.

La consommation de fuel domestique, utilisé essentiellement comme carburant, s'élève à 4 500 euros en moyenne, soit un peu plus de la moitié de la charge totale en énergie. En orientation « Céréales et oléoprotéagineux », les dépenses en fuel domestique contribuent en moyenne pour les deux tiers à la facture énergétique. Les exploitations spécialisées dans le maraîchage utilisent largement le gaz, avec 45 % de leurs dépenses totales en énergie. Avec 2 000 euros en moyenne par exploitation, l'électricité représente 23% des charges totales en énergie, mais la proportion est sensiblement plus élevée en élevage porcin.

La consommation énergétique extrapolée à l'ensemble de l'agriculture, estimée en 2010 à près de 3,8 millions de tonnes-équivalent-pétrole, est stable depuis plusieurs années. La part de chacune des sources dans la consommation énergétique varie peu.

## Part des dépenses en énergie directe dans le chiffre d'affaires (avec subventions)



Champ : France métropolitaine, exploitations « moyennes et grandes ».  
Voir glossaire : « PBS ».  
Source : Agreste - Rica.

## Consommation énergétique de l'ensemble des exploitations agricoles

	2006	2007	2008	2009	2010
répartition par type d'énergie en %					
Gaz (propane et butane)	8,7	8,4	8,2	8,0	8,6
Électricité	17,0	16,5	15,9	16,9	17,5
Fioul domestique	63,0	63,9	64,5	63,1	62,9
<i>combustible</i>	2,7	2,2	2,0	2,1	1,9
<i>carburant</i>	60,3	61,7	62,5	61,0	61,0
Autres énergies	11,3	11,2	11,4	12,0	11,0
millier de tep <sup>(1)</sup>					
<b>Total</b>	<b>3 823</b>	<b>3 723</b>	<b>3 808</b>	<b>3 809</b>	<b>3 758</b>

(1) Les volumes en fioul domestique, électricité et gaz propane, butane ont été convertis en tonnes-équivalent-pétrole (tep).

Les quantités des autres formes d'énergie (gazole, gaz de réseau, charbon, bois, fioul lourd) ont été estimées.

Champ : France métropolitaine, ensemble des exploitations agricoles.  
Source : Agreste - Rica.

## Charges en énergie selon les orientations en 2010

Moyennes par exploitation, valeurs en millier d'euros, quantités en millier de litres et en l/ha

Orientation	Charges totales en énergie (valeur)		Dont						Fioul domestique (1 000 l)		Fioul domestique (l/ha)
			Fioul domestique (carburant et combustible)		Électricité		Autres (gaz stocké ou non, gazole à la pompe, divers)				
	2010	Évol. <sup>(1)</sup> 10/09 %	2010	Évol. <sup>(1)</sup> 10/09 %	2010	Évol. <sup>(1)</sup> 10/09 %	2010	Évol. <sup>(1)</sup> 10/09 %	2010	Évol. <sup>(1)</sup> 10/09 %	2010
Céréales et oléoprotéagineux	8,4	+ 5,9	5,6	+ 3,5	1,3	+ 12,7	1,5	+ 9,7	11,2	- 4,1	91
Grandes cultures	11,9	+ 13,1	7,5	+ 13,0	2,4	+ 12,8	2,1	+ 13,5	14,9	+ 0,0	124
Maraîchage	27,6	+ 9,3	4,4	+ 25,7	3,6	+ 10,6	19,6	+ 6,2	8,7	+ 17,5	600
Fleurs, horticulture diverse	17,0	+ 6,7	3,8	+ 27,0	3,4	+ 7,2	9,8	+ 0,1	7,3	+ 10,1	1 269
Viticulture	4,8	+ 4,8	1,7	+ 0,1	1,1	+ 5,2	2,1	+ 8,8	3,1	- 4,7	141
Fruits, aut. cultures perm.	8,2	+ 7,0	3,0	+ 6,8	2,8	+ 6,7	2,4	+ 7,6	5,5	+ 0,2	172
Bovins lait	8,4	+ 12,5	4,9	+ 17,5	2,4	+ 6,4	1,1	+ 6,0	9,2	- 0,5	107
Bovins viande	5,8	+ 9,4	3,7	+ 11,8	0,8	+ 3,8	1,3	+ 6,2	6,9	- 3,3	68
Bovins mixtes	10,3	+ 15,4	6,5	+ 21,5	2,3	+ 4,2	1,6	+ 9,9	12,3	+ 2,3	103
Ovins et caprins	5,3	+ 8,4	2,8	+ 7,6	1,2	+ 9,7	1,3	+ 9,1	5,2	- 2,5	60
Porcins	14,7	+ 8,8	4,7	+ 18,3	8,5	+ 5,3	1,5	+ 3,2	8,7	- 1,7	144
Volailles	14,0	+ 6,7	3,2	- 8,7	3,4	+ 7,6	7,4	+ 14,6	6,0	- 17,1	129
Granivores mixtes	13,1	+ 13,7	5,3	+ 18,6	4,4	+ 12,4	3,4	+ 8,4	10,1	+ 0,8	121
Polyculture, polyélevage	10,6	+ 12,3	6,3	+ 13,3	2,2	+ 6,3	2,2	+ 16,0	12,1	- 1,8	108
<b>Ensemble</b>	<b>8,8</b>	<b>+ 9,4</b>	<b>4,5</b>	<b>+ 10,9</b>	<b>2,0</b>	<b>+ 7,5</b>	<b>2,4</b>	<b>+ 8,4</b>	<b>8,6</b>	<b>- 1,9</b>	<b>103</b>

(1) Toutes les évolutions sont calculées sur un échantillon constant. Les évolutions des valeurs monétaires sont exprimées en valeur réelle, c'est-à-dire déflatée par l'indice du prix du PIB.

Champ : France métropolitaine, exploitations « moyennes et grandes ». Voir glossaire : « PBS ».

Source : Agreste - Rica.

## Exploitations de l'Union européenne

L'Union européenne à 27 totalise presque 14 millions d'exploitations agricoles en 2007 et l'UE à 15 États 5,6 millions. Les deux tiers sont concentrés dans seulement quatre pays : en Italie, en Espagne, mais surtout en Roumanie et en Pologne où prédomine la polyculture-élevage sur 3 à 6 hectares en moyenne.

Moins de 20 % des exploitations de l'UE à 27 ont une dimension économique de 8 UDE ou plus, proportion variant de 1 % en Roumanie à 88 % aux Pays-Bas. Cette proportion permet de comparer les pays de l'UE à 15 : Grèce, Italie, Portugal, Royaume-Uni et Suède à moins de 40 %, Espagne, Autriche et Irlande à environ 50 % et enfin France, Allemagne, Pays-Bas, Finlande, Belgique, Danemark et Luxembourg à plus de 60 %.

Dans les douze États membres entrés depuis 2004, les structures sont petites. Seule la République tchèque se distingue avec près de 30 % d'exploitations de plus de 8 UDE

Les premiers résultats des recensements de l'agriculture organisés dans les 27 pays de l'union en 2009 et 2010 montrent une diminution générale du nombre des exploitations. Depuis 2000 la France en a perdu près d'un quart comme l'Espagne, l'Italie et le Portugal tandis que l'Allemagne en perdait 35 %, les Pays-Bas et le Danemark 30%. Au cours de cette même période la superficie agricole utilisée en France baissait de 3 % comme en Allemagne alors qu'elle augmente très légèrement au Royaume-Uni et au Danemark et qu'elle baisse de 1,5 % en Italie, de 5 % au Portugal, de 8 à 9 % en Espagne et aux Pays-Bas.

## Exploitations et SAU dans l'Union européenne à 27

	Nombre d'exploitations		SAU	
	Total	De 8 UDE et plus	Totale	Des expl. de 8 UDE et plus
	millier		millier d'hectares	
<b>UE à 27</b>	<b>13 700</b>	<b>2 596</b>	<b>172 485</b>	<b>133 626</b>
dont <b>UE à 15</b>	<b>5 661</b>	<b>2 236</b>	<b>124 545</b>	<b>106 261</b>
Roumanie	3 931	24	13 753	5 189
Pologne	2 391	245	15 477	7 982
Italie	1 679	468	12 744	9 932
Espagne	1 044	449	24 893	20 234
Grèce	860	217	4 076	2 727
Hongrie	626	29	4 229	3 474
<b>France(1)</b>	<b>527</b>	<b>375</b>	<b>27 477</b>	<b>26 507</b>
Bulgarie	493	11	3 051	2 537
Allemagne	370	231	16 932	15 908
Royaume-Uni	300	109	16 130	12 925
Portugal	275	38	3 473	2 529
Lituanie	230	9	2 649	1 259
Autriche	165	75	3 189	2 042
Irlande	128	66	4 139	3 111
Lettonie	108	6	1 774	828
Pays-Bas	77	68	1 914	1 881
Slovénie	75	12	489	216
Suède	73	27	3 118	2 471
Slovaquie	69	3	1 937	1 786
Finlande	68	41	2 292	1 972
Belgique	48	37	1 374	1 333
Danemark	45	33	2 663	2 562
Chypre	40	7	146	98
Républ. tchèque	39	11	3 518	3 334
Estonie	23	3	907	658
Malte	11	1	10	4
Luxembourg	2	2	131	127

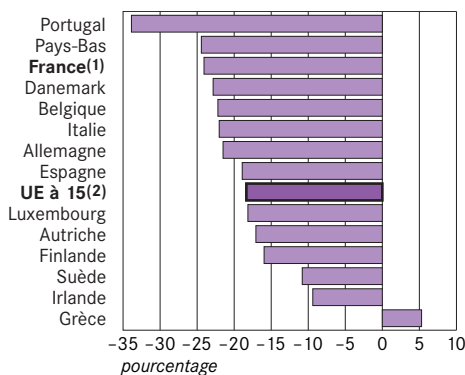
Note : exploitations de 8 UDE ou plus : exploitations d'une taille économique supérieure ou égale à 12 équivalent-hectares de blé.

(1) Y compris Dom.

Source : Eurostat - Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2007.

## Union européenne à 15 : évolutions 2000-2007

### • Du nombre d'exploitations

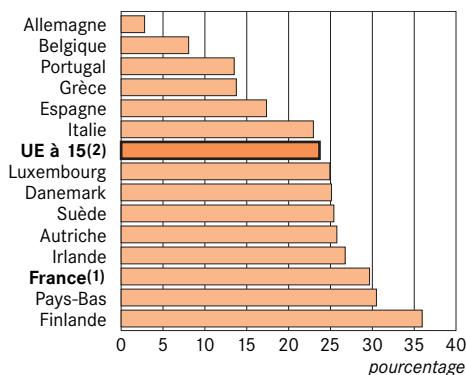


(1) Pour la France, les données 2000 et 2007 incluent les Dom.

(2) Le Royaume-Uni n'est pas représenté, le champ de l'enquête ayant été modifié entre 2000 et 2007 par adjonction des plus petites exploitations.

Source : Eurostat - Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2007.

### • De la SAU moyenne



## Exploitations de l'Union européenne

La quantité de travail effectué, en 2007, dans les exploitations de l'Union européenne à 27 équivaut à près de 12 millions de personnes à plein temps ou UTA (unité de travail annuel à plein temps), soit en moyenne, un peu moins d'une UTA par exploitation. Cette moyenne varie de 0,4 UTA par exploitation à Malte à 3,5 UTA par exploitation en République tchèque.

Les exploitations de 8 UDE et plus emploient en moyenne 2 UTA par exploitation. Cette moyenne baisse à 1,5 ou moins au Luxembourg, en Suède, en Autriche, en Irlande et en Grèce; en revanche, elle grimpe dans les pays où existent des grandes structures issues pour partie des anciennes fermes collectives, près de 18 en Slovaquie, 10 en République tchèque et de 4 à 7 en Bulgarie, Estonie, Lituanie, Hongrie, Roumanie et Lettonie.

Dans ces exploitations de 8 UDE et plus, la part du travail accompli par des membres de la famille est très faible dans les pays où la moyenne d'UTA employées est forte, très importante dans des pays d'agriculture plus traditionnelle comme l'Autriche ou l'Irlande.

Dans l'UE à 15, au cours de la période 2000 - 2007, la quantité totale de travail diminue moins vite que le nombre d'exploitations, respectivement -10% et -18%. Alors que la quantité totale de travail décroît partout, celle fournie par la main-d'œuvre non familiale s'accroît dans certains pays où la concentration de la production s'intensifie dans des exploitations qui deviennent des entreprises agricoles.

## Main-d'œuvre des exploitations de l'Union européenne à 27

2007

	UTA totales		UTA non familiales	
	Ensemble des expl.	Expl. de 8 UDE et plus	Ensemble des expl.	Expl. de 8 UDE et plus
	millier d'UTA			
<b>UE à 27</b>	<b>11 849</b>	<b>5 105</b>	<b>2 466</b>	<b>2 068</b>
dont <b>UE à 15</b>	<b>5 778</b>	<b>3 978</b>	<b>1 695</b>	<b>1 550</b>
Pologne	2 266	559	127	88
Roumanie	2 226	95	232	71
Italie	1 326	769	235	199
Espagne	998	703	373	343
<b>France(1)</b>	<b>815</b>	<b>744</b>	<b>438</b>	<b>430</b>
Allemagne	609	519	191	185
Grèce	575	308	108	74
Bulgarie	505	78	87	64
Hongrie	410	116	97	84
Royaume-Uni	361	248	111	108
Portugal	340	96	63	49
Lituanie	181	37	29	25
Pays-Bas	172	167	71	71
Autriche	163	109	20	15
Irlande	151	95	14	11
Répub. tchèque	138	113	101	100
Lettonie	106	22	17	13
Slovaquie	93	53	53	51
Slovénie	84	24	7	4
Finlande	77	66	18	16
Belgique	66	60	14	13
Suède	65	40	16	14
Danemark	56	51	22	21
Estonie	32	15	13	12
Chypre	26	13	7	6
Malte	4	2	1	0
Luxembourg	4	3	1	1

Note : exploitations de 8 UDE ou plus : exploitations d'une taille économique supérieure ou égale à 12 équivalent-hectares de blé.

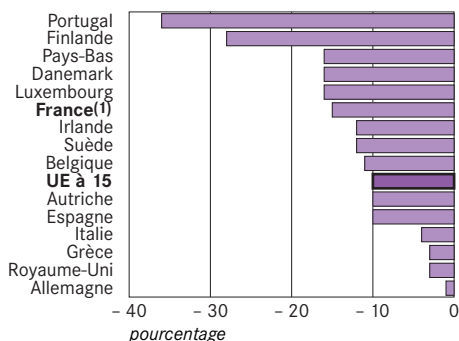
Au sens d'Eurostat, les UTA non familiales correspondent à toutes les UTA hors celles de la famille des exploitants des exploitations en nom propre.

(1) Y compris Dom.

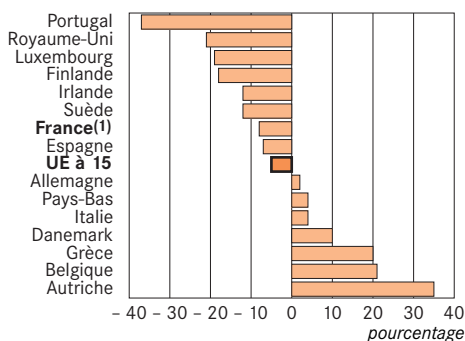
Source : Eurostat - Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2007.

## Exploitations de l'Union européenne à 15 : évolutions 2000-2007

### • Du nombre d'UTA totales



### • Du nombre d'UTA non familiales



(1) Y compris Dom.

Source : Eurostat - Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2007.